

COMMISSION DE CONCILIATION DES NATIONS UNIES

POUR LA PALESTINE

RESTRICTED

SR/38

5 Avril 1949

French

Original : English

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA TRENTE-HUITIEME SEANCE

tenue à Beyrouth le 5 avril à 11h.30

Présents : M. de Boisanger (France) - Président
M. Yalcin (Turquie)
M. Ethridge (Etats-Unis)

M. Azocarate - Secrétaire principal

- - - - -

Le PRESIDENT invite les membres de la Commission à présenter des remarques sur le texte final de la Première partie du second Rapport Périodique au Secrétaire-Général.
(A/AC.25/PR.2, Part.I)

Le SECRETAIRE PRINCIPAL fait remarquer que la Section III, "Conciliation", a été omise dans le texte actuel, en raison des changements qu'il serait peut-être nécessaire d'y apporter à la suite de la dernière séance plénière.

Le PRESIDENT propose que le premier paragraphe de la Section III soit maintenu tel qu'il se présentait dans le texte original, à l'exception d'une phrase qui devra être modifiée comme suit : "En conséquence, les Etats arabes, à l'exception de l'Irak, se sont déclarés prêts."

Au sujet du second paragraphe de la Section III, dont la suppression a été demandée antérieurement, le SECRETAIRE PRINCIPAL suggère qu'il serait utile de ne retenir que la troisième phrase de ce paragraphe.

La Commission approuve le rapport amendé ainsi, pour expédition immédiate.

/Au sujet

Au sujet de la réunion de l'après-midi avec M. Bunche, le PRESIDENT propose quelques points sur lesquels la Commission pourrait demander au Médiateur par intérim des informations; au nombre de celles-ci figurent celle de l'observation de l'armistice, les fonctions qu'assumera la Commission en reprenant les travaux du Médiateur, et des détails complets sur la situation de Jérusalem et les conversations d'armistice avec la Transjordanie.

Le Président soulève alors la question de la lettre de M. Eytan, écrivant au nom de M. Ben Gurion, lettre qu'il considère comme peu satisfaisante. Il rappelle que dans sa lettre précédente au Gouvernement d'Israël la Commission a déclaré que si la nouvelle d'un transfert de cinq ministères se confirmait la Commission se verrait dans l'obligation de faire rapport au Secrétaire-Général, cette action étant contraire aux termes de la résolution. Il estime qu'il convient maintenant de soumettre un tel rapport, soit comme une partie du rapport général soit comme communication séparée.

M. Yalcin pense que puisque l'incident est en dehors des préoccupations normales de la Commission, il convient d'en faire un rapport immédiat, et séparé du rapport de la Commission.

M. ETHRIDGE est d'avis que la lettre doit recevoir une réponse; une lettre de réponse devrait être expédiée immédiatement, déclarant que la Commission considère cette mesure comme une violation des termes de la résolution et a l'intention d'en faire rapport au Secrétaire-Général. Un télégramme pourra être envoyé au Secrétaire-Général immédiatement après la réunion avec M. Ben Gurion; si le télégramme était expédié avant cette réunion, il craint que cela n'influence défavorablement les discussions.

La Commission accepte la proposition de M. Ethridge.

Le PRESIDENT demande au Secrétaire Principal de soumettre à l'approbation de la Commission un nouveau télégramme à M. Ben Gurion, déclarant que les Etats arabes ont accepté de reprendre les conversations dans une ville neutre, non encore déterminée, en présence d'une délégation israélienne, et que la Commission discutera la question lors de son passage à Tel Aviv.

/Le Président

Le Président exprime l'avis que la Commission, dans sa conversation avec M. Ben Gurion, devrait souligner le fait que les délégations arabes n'ont posé aucune condition à leur acceptation de l'invitation à continuer les entretiens, et que, dans l'ensemble, ils ont fait d'importantes concessions.

M. ETHRIDGE appuie le point de vue exprimé par le Président. Sa délégation a préparé une liste de questions qu'il pense devoir être soulevées au cours des conversations de Tel Aviv; il remettra cette liste au Président, qui sera libre d'en faire ce que bon lui semblera.